

## PLAN DE COURS

---

**1. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PLAN DE COURS**

---

Groupe :	12 (en ligne) – 3 crédits
Cours en ligne :	Moodle 2 : <a href="http://www.usherbrooke.ca/moodle2-cours/">http://www.usherbrooke.ca/moodle2-cours/</a>
Durée du trimestre :	3 janvier au 24 avril 2020 (relâche des activités pédagogiques du 2 au 6 mars 2019, congé le 13 avril)
Séances synchrones :	Les lundis - 19h à 21 h- Adobe Connect <ul style="list-style-type: none"><li>● 13 janvier</li><li>● 3 et 17 février</li><li>● 9 mars</li><li>● 6 avril</li></ul>

**Important – dates limites de retrait ou d'abandon**

*Règlement des études*, article 4.1.5 Modification du choix des activités pédagogiques

Date limite de retrait sans frais pour cette activité : 21 janvier 2020

Date limite d'abandon pour cette activité : 15 mars 2020

Les demandes de retrait, d'abandon ainsi que les demandes de délai pour une évaluation doivent être effectuées **auprès du programme** et non auprès de la personne enseignante. Coordonnées pour demander un retrait, un abandon ou un délai : [Dominique.Martel@USherbrooke.ca](mailto:Dominique.Martel@USherbrooke.ca)

---

**2. COORDONNÉES DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU COURS**

---

Professeur (e):	Tanya Chichekian
Coordonnées :	<a href="mailto:tanya.chichekian@USherbrooke.ca">tanya.chichekian@USherbrooke.ca</a> Bureau (campus de Longueuil) : 12820 (819) 821-8000 ou 1 800 267-8337 (sans frais) poste (61816)
Disponibilités :	Sur rendez-vous (en ligne ou par téléphone). Prévoir un délai de 48 heures (jours de la semaine) pour les réponses aux courriels.

---

**3. MATÉRIEL**

---

- Il n'y a pas de livre obligatoire pour ce cours, les textes nécessaires seront transmis au fur et à mesure que le cours progresse durant le trimestre.

**Autres ressources**

- Périodiques électroniques en pédagogie de l'enseignement supérieur
- D'autres ressources seront déposées sur Moodle 2 au fur et à mesure que le cours progresse (textes, guides, etc.)
- Au besoin, les ressources utilisées dans le cours *EPU 960* :

- Svinicki, M. et McKeachie, W. J. (2011). *McKeachie's teaching tips* (13<sup>e</sup> éd.). Belmont : Wadsworth.

### Équipement informatique

- Un ordinateur personnel (portable ou non) pour les activités asynchrones sur Moodle 2.
- Une caméra web, des écouteurs et un microphone (ou un casque d'écoute avec microphone intégré) pour les activités synchrones sur Adobe Connect.

#### Exigence de confirmation de l'identité

Tiré du règlement facultaire complémentaire : " Dans toute activité offerte à distance par la Faculté d'éducation, la personne étudiante doit s'identifier à l'aide d'une photo du visage (activité asynchrone) ou d'une caméra (activité synchrone), selon les modalités déterminées par la direction du programme ou la personne responsable de l'activité pédagogique".

## 4. MISE EN CONTEXTE

L'activité pédagogique EPU 971 – Appliquer des méthodes pédagogiques actives (3 crédits) est une activité optionnelle offerte à distance. Elle s'inscrit dans le parcours du MPES en fonction des intérêts de la participante et du participant qui l'a choisie parmi les activités pédagogiques suivantes:

Évaluer en situations authentiques – EPU972	Professionaliser en enseignement supérieur – EPU978
Apprendre en enseignement supérieur – EPU974	Encadrer et accompagner au supérieur – EPU979
Innovier en enseignement supérieur I – EPU975	Former en présentiel avec le numérique - EPU980
Exploiter les réseaux et les médias sociaux – EPU976	Former en contexte hybride ou à distance - EPU981
Innovier en enseignement supérieur II – EPU977	

### Compétences ciblées au MPES

Le MPES vise à développer des connaissances à l'égard de l'apprentissage et de l'enseignement et permet à la participante et au participant de se sensibiliser à la culture professionnelle de la pédagogie en enseignement supérieur et de développer trois compétences.

- C1. Analyser de façon réflexive et critique des pratiques de formation (apprentissage et formation) par l'adoption d'une position de praticienne chercheuse ou praticien chercheur.
- C2. Planifier des situations d'apprentissages et de formation.
- C3. Concevoir des activités et des ressources pour l'apprentissage et la formation.

#### Compétences ciblées par le cours

Cette activité pédagogique a pour visée principale d'amener les participantes et les participants à mettre en place des méthodes pédagogiques actives dans leur contexte d'enseignement. Pour ce faire, les personnes inscrites au cours *EPU 971 - Appliquer des méthodes pédagogiques actives* sont appelées à mobiliser **toutes** les compétences ciblées au MPES.

### Évaluation continue du programme

Pour évaluer la qualité de l'enseignement et de l'accompagnement dans les cours du microprogramme, vous serez invités à (1) fournir une rétroaction à la personne responsable du cours au terme du trimestre et (2) répondre anonymement à un questionnaire électronique géré par l'Université de Sherbrooke.

## 5. DESCRIPTION OFFICIELLE DE L'ACTIVITÉ

### Cible(s) de formation

Enseigner et favoriser l'apprentissage selon les modalités prescrites par chacune des méthodes ou approches considérées.

## Contenu

L'apprentissage par problèmes, la méthode des cas et l'approche par projets. La préparation du matériel pédagogique et didactique. L'enseignante ou l'enseignant comme tuteur : l'accompagnement en classe. Le rapport au savoir et le développement de l'expertise dans le contexte d'une pédagogie centrée sur l'apprenante ou l'apprenant. Les modalités d'intervention et d'apprentissage propres à chacune des méthodes ou approches en contexte universitaire.

## Préalable(s)

EPU 960 ou EFD966

---

## 6. MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

---

Ce cours privilégie la méthode de la classe inversée et l'apprentissage par projet, les groupes de discussion, les lectures et la recherche documentaire. Le groupe de personnes inscrites au cours est considéré comme une communauté d'apprentissage au sein de laquelle il est attendu que chaque individu s'engage de manière active et régulière, notamment à travers les activités de discussion en ligne, les ateliers en groupe et de rétroaction.

---

## 7. CALENDRIER DU COURS

---

Les activités du cours sont organisées en **quatre volets thématiques**, chacun contribuant directement à la réalisation des travaux. L'ouverture des volets se fera à la date indiquée dans le calendrier. Pour chacune des activités, des lectures et des visionnements de vidéo seront obligatoires. Ces lectures et enregistrements seront disponibles sur Moodle 2, au fur et à mesure de l'avancement du cours.

Volet 1	Volet 2	Volet 3	Volet 4	Volet 5
<b>ANALYSE DES PRATIQUES</b> 3 au 21 janvier (12 heures)	<b>APPRENTISSAGE PAR PROBLÈMES</b> 22 janvier au 10 février (18 heures)	<b>MÉTHODES DES CAS</b> 11 au 24 février (12 heures)	<b>APPRENTISSAGE PAR PROJETS</b> 25 février au 17 mars (12 heures)	<b>PLANIFICATION ET CONCEPTION</b> 18 mars au 26 avril (36 heures)
<i>ADOBE CONNECT : 13 janvier</i>	21 janvier : date limite de modification ou retrait sans frais  <i>ADOBE CONNECT : 3 février</i>	<i>ADOBE CONNECT : 17 février</i>	<i>Relâche du 2 au 6 mars, 2020</i> 15 mars : date limite d'abandon avec frais  <i>ADOBE CONNECT : 9 mars</i>	Congé le 13 avril  <i>ADOBE CONNECT : 6 avril</i>

---

## 8. ÉVALUATION

---

### Projets/travaux

Dans ce cours, l'évaluation est intégrée au processus d'apprentissage. Par conséquent, tous les travaux peuvent être bonifiés au fur et à mesure de votre avancement dans le cours, et chacun d'entre eux doit faire l'objet d'au moins une évaluation formative. Cette évaluation formative prend la forme d'une rétroaction globale et constructive, qui a pour but de soutenir votre démarche d'apprentissage tout en vous permettant de réajuster le tir ou d'approfondir votre réflexion au besoin. La rétroaction est fournie parfois par la professeure (à condition que le travail soit remis à la date convenue dans le calendrier), parfois par un pair.

Le tableau qui suit présente un résumé des trois projets qui, ensemble, représenteront un scénario pédagogique que vous réaliserez pour ce cours. Le scénario pédagogique a pour but de vous mieux préparer à la pratique professionnelle ou disciplinaire visée par votre programme d'études. Vous pouvez, au besoin, référer à votre plan de cours élaboré dans EPU 960 - Enseigner au supérieur ou contextualiser le projet dans un autre choix de cours.

Les descriptions détaillées ainsi que les grilles d'évaluation seront disponibles en temps et lieu sur Moodle.

### PROJET 1 : ANALYSE DES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES

Le **Projet 1** comprend **deux parties** : (1) Une présentation des défis que vous vivez dans une activité que vous aviez conçue dans un de vos cours. Quels sont les enjeux auxquels vous faites face et pourquoi pensez-vous que ceux-ci existent? (2) Cibler un objectif à atteindre dans le cadre de vos projets 2 et 3 d'ici la fin du cours. Cet objectif doit viser l'amélioration d'une activité que se situe dans un de vos cours. Identifiez clairement les aspects de votre activité qui pourraient être améliorés par la mise en place de pédagogies actives et justifier les raisons de vos propositions d'amélioration. Appuyer vos écrits par un minimum de trois références en enseignement supérieur (max. 5 références, incluant l'assignation de textes)

*Compétence visée : C1, C2, C3 | Dépôt pour rétroaction : 5 février, 2020 / Dépôt final: 12 février, 2020*

**Critères d'évaluation** : clarté, cohérence, rigueur, authenticité.

### PROJET 2 : PLANIFICATION D'UN SCÉNARIO PÉDAGOGIQUE

Le **Projet 2** comprend une présentation de la *planification* d'un scénario pédagogique et sa justification en regard des principes de pédagogies actives énoncés et appuyée par des lectures provenant du cours. Les éléments suivants devront être développer dans le cadre de ce projet: le cours et le module dans lequel s'inscrit votre scénario/activité pédagogique, les objectifs visés, le schéma du déroulement, les défis et bénéfices (et conseils si vous avez déjà expérimenté avec l'activité dans le passé) et une description du rôle de l'enseignant (ou guide de l'enseignant).

*Compétence visée : C1, C2, C3 | Dépôt pour rétroaction : 11 mars, 2020 / Dépôt final: 17 mars, 2020*

**Critères d'évaluation** : clarté, cohérence, rigueur, authenticité.

### PROJET 3 : CONCEPTION DU MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Le Projet 3 comprend le *développement* du matériel pédagogique qui devrait inclure la description du scénario pédagogique, les apprentissages visées, la structure et fonctionnement des équipes, le rôle des étudiants (ou guide de l'étudiant) ainsi que la grille qui sera utilisé pour l'évaluation des apprentissages visées.

*Compétence visée : C1, C2, C3 | Dépôt pour rétroaction : 3 avril, 2020 / Dépôt final: 10 avril, 2020*

**Critères d'évaluation** : clarté, pertinence, cohérence.

Les traces d'avancement des projets doivent être partagées avec le groupe-cours EPU971-H20.

**Seule la version finale** de chacun de vos projets **doit être déposée** au bas de la page de présentation des consignes du projet dans **Moodle**.

*Dépôt final des Projets 1,2 et 3: 12 février, 17 mars, 10 avril, 2020.*

#### Présentation et dépôt des travaux

- Les travaux sont présentés selon les normes de présentation utilisées à la Faculté d'éducation, dont celles de l'APA en français. Les règles de présentation des travaux écrits de la Faculté d'éducation ainsi qu'une consultation du [Guide de présentation des documents écrits pour les travaux, essais, mémoires et thèses](#) est donc nécessaire. Des documents produits par la Faculté d'éducation sont aussi disponibles sur la page [GABARITS](#) et sur la page [FAITS SAILLANTS](#) afin de soutenir l'application des normes de l'APA en français
- Les travaux doivent obligatoirement être soumis sur le site Moodle du cours avant la date d'échéance prévue.
- Les fichiers électroniques doivent obligatoirement être soumis en format Word pour faciliter l'insertion de commentaires.
- L'intitulé des fichiers doit comprendre le numéro du travail, votre nom, votre prénom, et la date de dépôt (exemple pour le travail 1 : **Projet1\_NomPrénom\_aaaammjj.docx**).

#### Modalités d'utilisation de la nouvelle orthographe

Le Département de pédagogie accepte l'ancienne et la nouvelle orthographe. Les personnes responsables sont invitées à faire montre d'une certaine souplesse tout en incitant les participantes et les participants à faire preuve de cohérence de mots et de règles dans l'utilisation d'une ou de l'autre orthographe à l'intérieur d'un même texte.

Pour la **réussite** du cours, tous les travaux remis doivent se conformer aux exigences demandées, un échec à l'un des travaux entraîne automatiquement un échec du cours.

### Notation

Le mode de notation au MPES est maintenant celui des notes R (réussite) ou E (échec). Ainsi, la note finale du cours reflètera un jugement global sur l'ensemble des projets, et ce, pour les compétences ciblées (voir l'échelle globale d'évaluation des compétences en annexe 1).

La note « IN » (incomplet) apparaîtra au bulletin de l'étudiante ou de l'étudiant à qui un délai de réalisation d'un travail aura été accordé pour répondre aux exigences du cours.

La note « AB » indiquera que le cours est abandonné et la note « W » indique un échec par abandon.

- Date limite des abandons :
  - Trimestre d'automne, après le 15 septembre et au plus tard le 15 novembre ;
  - Trimestre d'hiver après le 21 janvier et au plus tard le 15 mars;
  - Trimestre d'été après le 21 mai et au plus tard le 8 juillet.

La note «W » (échec par abandon) s'applique si :

- la participante ou le participant ne remet aucun travail durant le cours.
- la participante ou le participant ne remet pas de travaux à la suite d'une demande de délai.
- la personne abandonne après la date limite des abandons.

### Conditions de poursuite d'un programme d'études de 2e ou 3e cycle.

Tiré du [règlement facultaire complémentaire](#) : « Dans le cas d'une personne étudiante de troisième cycle... une personne étudiante qui cumule deux échecs (E ouW) est exclue du programme ».

---

## 9. DROITS ET RESPONSABILITÉS DES PERSONNES INSCRITES AU COURS

---

Le *Règlement des études* comprend les règles facultaires ou institutionnelles, notamment les règles relatives aux programmes de 3<sup>e</sup> cycle, à la connaissance de la langue, et à la discipline, auxquelles sont soumis les participantes et les participants du cours. Cette section présente les points saillants du [Règlement des études](#) que vous êtes invités à consulter pour plus détails.

### Présentation et dépôt des travaux

Compte tenu de la diversité des productions réalisées dans le cadre du cours EPU971, il n'est pas nécessaire de suivre les normes de présentation des travaux écrits de la Faculté d'éducation. Toutefois, la présentation des références bibliographiques doit être conforme aux [normes de présentation](#).

Les projets doivent être soumis dans le site Moodle du cours avant la date d'échéance prévue ainsi que la **version finale** qui doit **obligatoirement** y être **déposée**.

Les fichiers électroniques peuvent être soumis en format *.docx* ou *.pdf*.

L'intitulé du fichier doit comprendre le numéro du projet, votre nom, votre prénom et la date de dépôt (exemple pour le projet 1 : **Projet1\_NomPrénom\_aaaammjj.doc/pdf**)

### Respect des délais

Pour des raisons d'équité envers les collègues et d'efficacité dans la gestion du cours, les délais de remise des travaux doivent absolument être respectés.

Si pour une raison indépendante de votre volonté, par exemple, la maladie, la mortalité dans la famille immédiate, la naissance d'un enfant et l'assignation à un procès, vous ne pouvez remettre dans les temps une évaluation, vous devez présenter le justificatif en complétant le présent [formulaire en ligne](#) dans les meilleurs délais. À la réception du formulaire, la coordonnatrice communiquera avec vous pour conclure une entente qui sera entérinée par la personne responsable de programmes. Sinon, l'article 4.5.1.2 du *Règlement des études* s'applique.

### Remise en retard du travail sans avoir demandé un délai

La personne enseignante informe la personne participante participant par courriel qu'elle refuse le travail et met en c. c. la coordonnatrice qui prend en main le dossier pour faire le suivi. Par la suite, la coordonnatrice rencontre la personne responsable du MPES pour évaluer la situation. Une décision est par la suite communiquée à la participante ou au participant ainsi qu'à la personne enseignante. Les décisions possibles sont :

- La personne participante reçoit la note de E pour le cours;
- Un délai supplémentaire est accordé pour des raisons majeures hors du contrôle de la personne participante. Le travail devra être retourné avec suivi des modifications à la coordonnatrice du MPES qui en vérifiera le contenu. Cette mesure ne peut s'appliquer qu'une fois pour un même cours.

### Promotion de la qualité de la langue

Pour favoriser l'amélioration de la langue d'enseignement et la qualité du français, les fautes d'orthographe, de lexique et de syntaxe sont prises en considération. Vous êtes fortement encouragé à effectuer une relecture attentive des travaux avant leur remise officielle et à utiliser les outils de correction disponibles.

### Qualité de la langue

Ce [règlement](#) facultaire s'applique à toutes les participantes et à tous les participants actifs dans les programmes de la

#### **Erreurs orthographiques trop nombreuses (10 et plus) ou présentation du travail inadéquate**

La personne enseignante envoie un courriel à la personne participante concernée en lui demandant de reprendre le travail avant de rendre la notation accessible. Un délai de 5 jours ouvrables est accordé pour retourner le travail. Si la personne ne remet pas le travail dans le délai prévu ou qu'il contient encore trop d'erreurs orthographiques ou que la présentation est encore inadéquate, la personne enseignante informe la personne participante par courriel qu'elle refuse le travail. Elle met en c. c. la coordonnatrice académique du MPES qui prend alors en main le dossier pour faire le suivi de la situation. Cette dernière rencontre la personne responsable du MPES pour évaluer la situation. Une décision est par la suite communiquée à la personne participante et à la personne enseignante. Les décisions possibles sont :

OU La personne participante reçoit la note de E pour le cours;

OU

Un délai supplémentaire est accordé pour des raisons majeures hors du contrôle de la personne participante.

Le travail devra être retourné avec suivi des modifications à la coordonnatrice qui en vérifiera le contenu. Cette mesure ne peut s'appliquer qu'une fois pour un même cours.

### Notion de délit (article 9 du Règlement des études)

Selon le règlement voici la définition de délit : Infraction ou tentative de commettre une infraction, ainsi qu'une participation à une infraction ou à une tentative de commettre une infraction, par une personne assujettie à une règle qui lui est applicable en raison de son statut. Dans le cadre de ce cours, il est question de « délits relatifs aux études ». Vous êtes invités à lire plus particulièrement l'article 9.4.1.

Ressource complémentaire antiplagiat : <https://www.usherbrooke.ca/ssf/antiplagiat/>.

**Révision de note**

Toute personne a droit à une demande de révision de la note finale qui lui est attribuée dans le cadre d'un cours, selon certaines conditions et modalités ([article 4.5.1.5](#)).

---

**10. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES \*\*\***


---

**TEXTES OU OUVRAGES PLUS GÉNÉRAUX SUR LES MÉTHODES ACTIVES**

Desjardins, J., et Senécal, I. (2016). La pédagogie active. *Profweb*. <https://www.profweb.ca/publications/dossiers/la-pedagogie-active>

Freeman, S., Eddy S.-L., McDonough, M., Smith, M.-K., Okoroafor, N., Jordt, H. et Wenderoth, M.-P. (2014). Active learning increases student performance in science, engineering, and mathematics. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 111(23), 8410-8415.

Nizet, I. et Meyer, F. (2016). Inverser la classe : effets sur la formation de futurs enseignants, *Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur*, 32(1). <http://ripes.revues.org/1059>.

Viau, R., Joly, J., et Bédard, D. (2004). La motivation des étudiants en formation des maîtres à l'égard d'activités pédagogiques innovatrices. *Revue des sciences de l'éducation*, 30(1), 163-176.

**TEXTES PORTANT SUR L'APPRENTISSAGE PAR PROBLÈMES**

Bédard, D. & Bourget, A. (2016). *Préparer et animer une séance d'apprentissage par problèmes*. In T. Pellacia (dir.), *Comment mieux former et évaluer les étudiants en médecine et en sciences de la santé?* (pp. 271-297). Bruxelles : De Boeck

Bédard, D., Lison, C. Dalle, D. et Boutin, N. (2010). Predictors of Students' Engagement and Persistence in an Innovative PBL Curriculum: Applications for Engineering Education. *International Journal on Engineering Education*, 26(3), 511-522.

Lison, C., Bédard, D. et Côté, J.-A. (2015). Être tuteur en apprentissage par problèmes : quels styles d'animation? *Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur*, 31(1). <https://ripes.revues.org/900>.

**TEXTES PORTANT SUR LA MÉTHODE DES CAS**

Bonney, K. M. (2015). Case study teaching method improves student performance and perceptions of learning gains. *Journal of Microbiology and Biology Education*, 16(1), 21-28. <http://dx.doi.org/10.1128/jmbe.v16i1.846>

Lamy, E. & Lapoule, P. (2015). La méthode des cas, instrument du rapprochement entre éducation et recherche en management. *Management & Avenir*, 79(5), 15-31. doi:10.3917/mav.079.0015.

Ménard, L. (2014). La méthode des cas. In L. Ménard et L. St-Pierre (dir.), *Se former à la pédagogie de l'enseignement supérieur* (p. 109-130). Montréal : AQPC.

**TEXTES PORTANT SUR L'APPRENTISSAGE PAR PROJETS**

Proulx, J. (2004). *Apprentissage par projet*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

\*\*\* D'autres ressources s'ajouteront au fur et à mesure que nous progressons dans le cours EPU 971